

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2028-2029 – ÉCOLE DE GESTION								
	Trimestre automne 2028				Trimestre hiver 2029			
	Baccalauréats	Certificats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Baccalauréats	Certificats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable				s/o			
Début du trimestre	28 août				4 janvier			
Activités de la Rentrée	30 et 31 août				s/o			
Début des stages coopératifs	5 septembre				8 janvier			
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Au plus tard le 18 septembre				Au plus tard le 19 janvier			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1				Note 1			
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2029)				21 janvier (stage été 2029)			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2				Note 2			
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	15 décembre				20 avril			
Fin du trimestre	21 décembre				27 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				28 et 29 avril			
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre				Vendredi saint : 30 mars Pâques : 31 mars au 2 avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août				24 janvier			
Semaine de relâche	23 au 29 octobre				5 au 11 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	À venir				s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

	<b>Types de cours</b>	<b>Note 1 :</b> Date limite de retrait des activités	<b>Note 2 :</b> Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Automne	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 15 septembre	Avant le 15 novembre
Hiver	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 janvier	Avant le 15 mars
Été	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 mai	Avant le 8 juillet
Tous les trimestres	3 crédits (session modifiée ou accélérée)	Avant la 5 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 8 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	2 crédits	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 6 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	1 crédit	Avant la 2 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2028-2029 – ÉCOLE DE GESTION			
	Trimestre été 2029		Demi-trimestre mai-juin 2029
	Baccalauréats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
			Certificats
Journée d'accueil	s/o		s/o
Début du trimestre	30 avril		30 avril
Activités de la Rentrée	s/o		s/o
Début des stages coopératifs	7 mai		s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Au plus tard le 11 mai		Avant la troisième séance
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1		Note 1
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2029)		s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2		Note 2
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.		
Fin des stages coopératifs	17 août		s/o
Fin du trimestre	24 août		26 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	25 et 26 août		s/o
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin Fête du Canada : 2 juillet		Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o		s/o
Semaine de relâche	25 juin au 1 <sup>er</sup> juillet		N/A
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o		s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	18 au 21 mai		18 au 21 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>